



Fédération Syndicale Unitaire

Le 18 Juillet 2008

Personnels contractuels : Profitez de vos vacances

L'Etat s'occupe de réduire votre retraite complémentaire !!!

Commencée **début juin**, l'Etat a fixé le terme de sa réforme de l'IRCANTEC ; la **fin de l'été**.

Ligne directrice : diminution du taux de rendement de 12,09% en 2008 à 7,75% en 2015.

Cette diminution sera obtenue par l'augmentation de la valeur d'achat du point, compensée très partiellement par une augmentation des cotisations.

Cette réforme conduira à diminuer les retraites de 20% pour la part des salaires inférieurs au plafond de la sécurité sociale (2773 euros mensuels) et de 30% au-delà de ce plafond.

Deux exemples pour concrétiser l'impact de cette réforme :

Exemple 1 : Votre salaire s'élève à 2000 € brut (environ 1650 € net) soit 24 000 € par an	
Situation en 2008	Situation en 2015
Vous payez pour votre retraite : $24\,000 \times 1,8\% \times 125\% = 540 \text{ €}$ L'employeur paye pour votre retraite : $24\,000 \times 2,7\% \times 125\% = 810 \text{ €}$ Total : 1350 €	Vous payerez pour votre retraite : $24\,000 \times 2,35\% \times 125\% = 705 \text{ €}$ L'employeur payera pour votre retraite : $24\,000 \times 3,25\% \times 125\% = 975 \text{ €}$ Total : 1680 €
Vous avez acquis : $24\,000 \times 4,5\% / 2,896 =$ 373 points IRCANTEC au titre de l'année Correspondant à $373 \times 0,43751 = \mathbf{163,19 \text{ € de retraite}}$	Vous aurez acquis $24\,000 \times 5,6\% / 4,518 =$ 297 points IRCANTEC au titre de l'année Correspondant à $297 \times 0,43751 = \mathbf{129,94 \text{ € de retraite}}$

Exemple 2 : Votre salaire 2008 s'élève à 3500 euros brut (2880 € net environ) soit 42 000 Euros par an

Situation en 2008	Situation en 2015
Vous payez pour votre retraite : $33276 \times 1,8\% \times 125\% = 748,71$ € en tranche A $(42000 - 33276) \times 4,76\% \times 125\% = 519,08$ € en Tr B L'employeur paye pour votre retraite : $33276 \times 2,7\% \times 125\% = 1123,07$ € en tranche A $(42000 - 33276) \times 9,24\% \times 125\% = 1007,62$ € en Tr B Total : 3398,48€	Vous payerez pour votre retraite : $33276 \times 2,35\% \times 125\% = 977,48$ E en tranche A $(42000 - 33276) \times 5,56\% \times 125\% = 606,32$ E en Tr B L'employeur payera pour votre retraite : $33276 \times 3,25\% \times 125\% = 1351,84$ e en tranche A $(42000 - 33276) \times 10,04\% \times 125\% = 1094,86$ en Tr B Total : 4030,50 €
Vous avez $33276 \times 4,5\% / 2,896 = 517$ points IRCANTEC EN TRANCHE A Vous avez $(42000 - 33276) \times 14\% / 2,896 = 422$ points IRCANTEC EN TRANCHE B TOTAL : 975 points correspondant à : $975 \times 0,43751 = 426,57\text{€ de retraite}$	Vous aurez $33276 \times 5,6\% / 4,518 = 412$ points IRCANTEC EN TRANCHE A Vous aurez $(42000 - 33276) \times 15,6\% / 4,518 = 301$ points IRCANTEC EN TRANCHE B TOTAL : 713 points correspondant à : $713 \times 0,43751 = 311,94\text{€ de retraite}$

Le projet du gouvernement acte de plus la désindexation de la valeur du point sur l'inflation. C'est particulièrement grave, puisque cela permet au gouvernement de revenir sur la valeur des droits acquis avant la réforme !!!

**La valeur des points de retraite acquise il y a 30 ans,
10 ans ou l'année prochaine n'est plus garantie.**

Le gouvernement a délibérément choisi de passer en force, sans aucune négociation. Le gouvernement a délibérément choisi l'été par crainte de la réaction des personnels.

Salariés et employeurs vont cotiser plus pour une retraite réduite.

Pour la FSU, ce projet est inacceptable.

Vos retraites doivent être garanties par une augmentation des cotisations employeurs.

La FSU vous informe www.fsu.fr

Elle agit avec les autres organisations en proposant d'autres pistes de réforme.

Dernières nouvelles : Un Conseil d'administration extraordinaire de l'IRCANTEC est convoqué le 3 Septembre pour avaliser la réforme.

Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas